



**L'ASSOCIATION DES ARPENTEURS DES
TERRES DU CANADA**

RAPPORT ANNUEL 2013-2014



Photo par: Tim Janzen

11 décembre 2014

Table des matières

INTRODUCTION.....	1
CONSEIL DE L'ASSOCIATION	2
PERSONNEL	3
MEMBRES, BREVETS, LICENCES ET PERMIS	4
1. MEMBRES	4
2. BREVETS.....	4
3. LICENCES ET PERMIS	4
4. CANDIDATS.....	4
COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL.....	4
CERTIFICATION DES HYDROGRAPHES	4
VERS UNE GESTION INTÉGRÉE DES TERRES POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE DES TERRES DES PREMIÈRES NATIONS	6
PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)	7
LISTE DE VÉRIFICATION DE PLANS.....	8
PRIX NATIONAUX EN GÉOMATIQUE DAVID THOMPSON	9
CONFÉRENCE NATIONALE DES ARPENTEURS-GÉOMÈTRES	11
CONSEIL CANADIEN DES EXAMINATEURS POUR LES ARPENTEURS- GÉOMÈTRES (C.C.E.A.G.)	12
CADASTRE MARIN	12
LIEN AVEC LA DIRECTION DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL.....	14
CONCLUSION	14

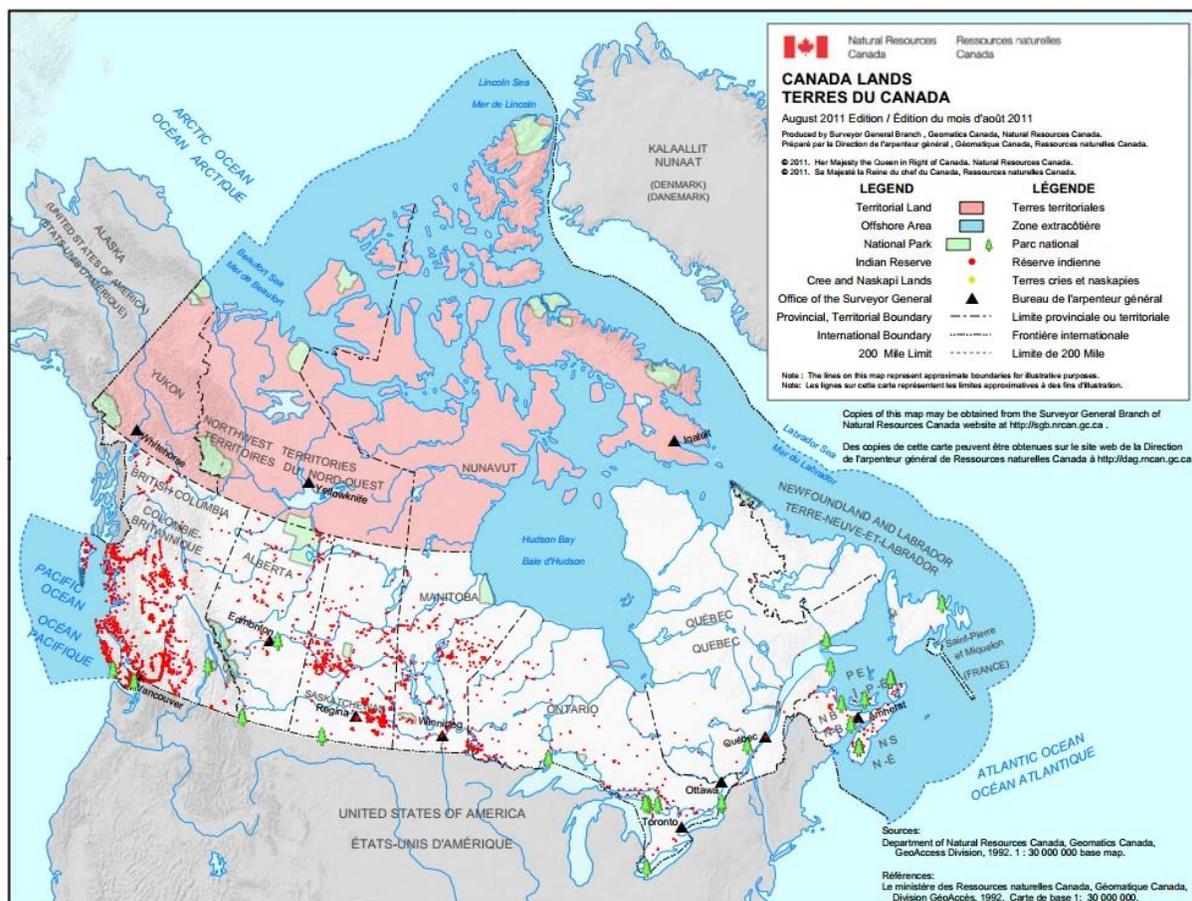
ASSOCIATION DES ARPENTEURS DES TERRES DU CANADA

RAPPORT ANNUEL

POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 14 MAI 2014

INTRODUCTION

L'Association des Arpenteurs des Terres du Canada (AATC) est une association professionnelle nationale auto réglementée. Elle est composée de 625 membres répartis aux quatre coins du Canada (et du monde) qui ont une expertise en arpentage, en photogrammétrie, en télédétection, en géodésie, en hydrographie et en systèmes d'information foncière à référence spatiale. Seuls les arpenteurs des terres du Canada, qui sont titulaires d'un permis de pratique de l'AATC, sont autorisés à pratiquer l'arpentage foncier sur les terres du Canada et les terres privées dans les territoires qui comprennent essentiellement les réserves autochtones, les parcs fédéraux, toutes les terres dans les trois territoires et la zone extracôtière qui n'est pas sous juridiction provinciale.



Les arpenteurs des terres du Canada sont des experts reconnus en matière de positionnement à référence spatiale et de régimes de droits fonciers offrant les services suivants:

- Avis et conseils en matière d'arpentage, de questions liés aux limites de propriétés, de cartographie, d'enregistrement des terres, de systèmes d'information sur les terres, de levés photogrammétriques, de levés hydrographiques, d'applications relatives à la télédétection ainsi que de mise en œuvre de système d'information géographique.
- Arpentage foncier, descriptions des terres et arpentage liés à la construction.
- Avis et conseil généraux sur toutes questions liés à l'administration et à la gestion des terres.

L'arpenteur des terres du Canada joue un rôle clé au niveau du système d'arpentage des terres du Canada Système qui fournit le cadre pour l'identification, la documentation, l'enregistrement et la protection des intérêts fonciers qui affecte la croissance économique, sociale et la préservation culturelle et la protection de l'environnement en:

- Garantissant certitude et stabilité
- Favorisant l'investissement dans la propriété et l'exploitation des ressources
- Facilitant l'accès au capital
- Améliorant les marchés fonciers
- Aidant à l'exploitation des ressources
- Fournissant une assiette fiscale en appuyant l'autosuffisance
- Réduisant le nombre de litige
- Augmentant les perspectives d'emploi
- Appuyant l'autonomie gouvernementale
- Facilitant la gestion de l'environnement et les activités de préservation
- Appuyant la planification et le contrôle en matière d'utilisation des terres.

CONSEIL DE L'ASSOCIATION

La gouvernance de l'association est assurée par un Conseil qui est composé d'un mélange d'individus élus et nommés de toutes les régions du Canada. Le Conseil de l'AATC pour l'année 2013-2014 était formé des personnes suivantes:

POST	NOM	RÉSIDENCE
Présidente	Estelle Moisan	Québec, Québec
Président sortant	Ivan Royan	Kamloops, Colombie-Britannique
Vice-président	Gord Stark	Winnipeg, Manitoba
Conseiller 3 ^e année	Anne Cole	Sudbury, Ontario
Conseiller 2 ^e année	Joe Iles	Whitehorse, Yukon
Conseiller 1 ^{ère} année	Tania Bigstone	Dartmouth, Nouvelle-Écosse
Conseiller nommé	Geoffrey Connolly	Cornwall, Île-du-Prince-Édouard
Conseiller nommé	Zakary Hargrove	Clearview, Nouveau-Brunswick
Arpenteur général	Peter Sullivan	Edmonton, Alberta



À gauche, Gord Stark, président pour l'année 2014-2015 remettant un certificat de reconnaissance au président sortant, Ivan Royan

Au cours de la dernière année, les priorités du Conseil furent les suivantes :

- Ajouter de plus en plus de cours de formation à distance dans le nouveau portail GeoEd à l'intention des membres de l'AATC et autres arpenteurs-géomètres du Canada.
- Mise à jour du matériel didactique ATC à l'intention des candidats.
- Continuer d'améliorer la liste de contrôle électronique de MonSATC afin d'améliorer sa fonctionnalité et améliorer l'expérience d'utilisation des usagers.
- Réviser la législation afin d'améliorer le processus de plaintes et discipline de l'AATC.
- Contribution à la Direction de l'Arpenteur général (DAG) de Ressources naturelles Canada pour la préparation de la mise à jour des normes nationales pour l'arpentage des terres du Canada.
- Soumission afin d'obtenir un agrément international du programme de certification des hydrographes de l'AATC.
- Avec la Direction de l'Arpenteur général, révision des exigences requises à la soumission numérique des plans.

PERSONNEL

Le personnel de l'AATC comprend quatre employés à temps plein et un poste à temps partiel sur une base contractuelle dirigé par Jean-Claude Tétreault, a.t.C., a.-g., M.B.A, directeur exécutif et registraire



Directeur exécutif, Jean-Claude Tétreault

MEMBRES, BREVETS, LICENCES ET PERMIS

1. MEMBRES

Le 24 mai 2014, l'AATC comptait 625 membres, dont 486 membres réguliers, 6 membres honoraires à vie, 79 membres à la retraite, 4 membres associés, 49 membres étudiants et un membre honoraire.

De l'an 2000 jusqu'en 2010, le nombre de membres de l'Association a augmenté en moyenne de 2,1 % par année. En 2011 et 2012, le nombre de membre a atteint un plateau et depuis 2013 ce nombre décliné légèrement indiquant que les facteurs démographiques qui affectent la plupart de nos associations sœurs depuis 10 ans affectent maintenant l'AATC.

2. BREVETS

Sept (7) nouveaux brevets ont été délivrés depuis le 21 juin 2013.

3. LICENCES ET PERMIS

Au 14 mai, 2014, il y avait 372 membres réguliers titulaires d'un permis de pratique et 173 firmes détenaient une licence valide.

4. CANDIDATS

Dix-neuf (19) individus ont été acceptés comme candidat pour le brevet d'arpenteur des terres du Canada entre le 21 juin 2013 et le 14 mai 2014. Actuellement, nous comptons 117 candidats inscrits avec le comité d'examen.

COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

En plus de ses comités statutaires qui gèrent les tâches critiques telles que l'admission à la profession et les processus de plaintes et de discipline, l'AATC peut compter sur 12 comités composés de bénévoles qui effectuent le gros du travail de l'Association dont, entre autres, la liaison avec les organismes autochtones, l'éducation et la formation, la gestion extracôtière, les normes ainsi que la sensibilisation du public.

CERTIFICATION DES HYDROGRAPHES

Le rapport de l'automne 2014 de la commissaire à l'environnement et au développement durable conclut que : *« ...nous avons constaté une importante lacune en ce qui concerne la réalisation de levés et de cartes marines – une exigence fondamentale pour la navigation sécuritaire. Bien que certains levés et cartes marines de l'Arctique soient améliorés chaque saison, ceux-ci sont inadéquats dans de nombreuses zones à risque plus élevé, et la capacité d'effectuer ce travail est limitée. »*



Hydrographes préparant un ROV (véhicule télécommandé) pour un levé (photo courtoisie de Fugro)

Nul doute que le Service hydrographique du Canada (SHC) de Pêches et Océans Canada devra compter sur le secteur privé pour l'aider à l'arpentage et à la cartographie des zones à haut risque de l'Arctique. L'AATC a depuis longtemps pris conscience de la nécessité d'accroître la capacité dans le domaine de l'hydrographie et travaille depuis 2002 au développement d'un programme de certification des hydrographes qui, une fois mis en œuvre, assurera le SHC que les entrepreneurs de l'industrie ont les compétences requises pour s'acquitter de leurs obligations au profit de tous les Canadiens. Après de nombreuses années passées à obtenir l'appui des institutions d'apprentissage, du gouvernement et de l'industrie, l'AATC a présenté une soumission au Comité international FIG-OHI-ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC) en janvier 2014 visant l'agrément du programme AATC selon les normes internationales. De nombreux pays ont mis en place des systèmes de certification des hydrographes et récemment, le Spatial Sciences and Surveying Institute (SSSI) d'Australie s'est vu décerner le premier agrément d'un programme de certification des hydrographes. L'AATC a été représentée à la réunion d'avril de l'IBSC à Tokyo, au Japon, pour défendre son modèle de certification.

Sur le plan international, les pays ayant des intérêts maritimes ont continué à développer des programmes de formation agréés pour les hydrographes tandis que le Canada, un pays avec l'un des plus vastes réseaux de voies navigables intérieures, de zones côtières et extracôtières; une nation qui a joué un rôle important dans l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et dans la promotion de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM), n'en a aucun.

La certification hydrographique est nécessaire pour:

- Fournir un cheminement de carrière formellement reconnu et structuré pour les hydrographes, plus particulièrement ceux du secteur privé.
- Établir une attente d'expertise et de compétence.
- Fournir un catalyseur pour encourager les universités canadiennes à obtenir un agrément international de leurs programmes de formation hydrographique.
- Réduire le risque associé à la fourniture de services hydrographiques au public par des personnes non qualifiées et inexpérimentées.
- Accommoder le niveau de responsabilité accru accordé aux hydrographes.
- Accroître la disponibilité de services qualifiés dans le secteur privé.

L'AATC, étant un organisme professionnel national, bilingue, auto-réglementé, non gouvernemental dont la compétence englobe les terres extracôtières du Canada, a la capacité

de fournir un cadre administratif et réglementaire efficace pour soutenir un modèle national de certification.

Malheureusement, le programme de l'AATC n'a pas obtenu l'agrément international, mais l'IBSC a encouragé l'AATC d'aller de l'avant avec la mise en œuvre du programme et a fourni des commentaires très constructifs pour l'améliorer. Un groupe de travail spécial de l'AATC se penche sur les détails de mise en œuvre. Nous allons resoumettre notre demande d'agrément lorsque les commentaires de l'IBSC auront été abordés.

VERS UNE GESTION INTÉGRÉE DES TERRES POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE DES TERRES DES PREMIÈRES NATIONS

« Améliorer la valeur des actifs autochtones en identifiant les occasions de développement économique, en faisant valoir les partenariats, par la gestion des actifs communautaires et en modernisant la gestion des terres. »

(Cadre fédéral pour le développement économique des Autochtones)

Cette année, la Direction de l'Arpenteur général de Ressources naturelles Canada a publié un rapport intitulé: «Renouvellement cadastral - Vers un cadre d'aménagement foncier communautaire, efficient et opportun". Le rapport énumère 14 recommandations visant à soutenir l'évolution des Premières nations vers des régimes de gestion des terres intégrés qui comprennent un arpentage robuste et intégré, la planification de l'utilisation des terres et des systèmes d'enregistrement des terres.

Le comité de liaison avec les autochtones de l'AATC a examiné attentivement le rapport et est généralement d'accord avec les recommandations. Nos membres sont très bien formés et interagissent quotidiennement avec les communautés autochtones dans la prestation de services d'arpentage et du soutien professionnel nécessaires pour répondre à un large éventail de questions portant sur la gestion des terres. L'AATC est engagé à collaborer avec RNCan et tous les participants dans le processus d'aménagement du territoire vers un système modernisé et efficace qui appuie le développement économique durable des terres autochtones.



Un technicien en arpentage de Challenger Geomatics installant une station totale (photo courtoisie de Challenger Geomatics)

L'AATC reconnaît que le succès dans le développement et la mise en œuvre des processus de gestion intégrée des terres sur les terres autochtones sera subordonnée à un financement adéquat et à une capacité technique appropriée. Nous allons chercher des occasions de jouer un rôle de leadership en encourageant et en soutenant la réalisation des recommandations du rapport de la DAG.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (PPC)

L'AATC a instauré le perfectionnement professionnel continu (PPC) obligatoire le 1er janvier 2011 afin de remplir son rôle de s'assurer que ses membres sont à jour dans leurs connaissances et leurs compétences dans leurs domaines particuliers.

Vu l'étendue géographique de ses membres, l'AATC améliorera la provision du PPC par l'entremise d'initiatives de formation à distance. Parmi celles-ci, on trouve des cours offerts en partenariat avec des associations sœurs, des universités ainsi que sur GeoEd.

GeoEd est une démarche collaborative qui vise à inclure toutes les associations provinciales et fédérales d'arpentage du Canada pour promouvoir un perfectionnement professionnel continu accessible. L'initiative a été conçue et développée par l'AATC lorsqu'elle a reconnu le besoin d'un forum national pour le perfectionnement professionnel continu (PPC). L'AATC continue de maintenir le portail de ce qui, nous l'espérons, deviendra une approche collaborative de partage des ressources et de l'expertise afin de développer une structure d'apprentissage nationale. D'autres associations d'arpentage se sont jointes à GeoEd à titre de fournisseurs enregistrés.

Le portail GeoEd est actuellement composé de cours en ligne sur une variété de sujets qui sont disponibles avec un clic de la souris. Les cours suivants ont été ajoutés cette année:

- *Webinaire E5 sur la création de fichiers* selon les Spécifications relatives au fichier numérique de données spatiales tel que décrit à l'annexe E5 des instructions générales d'arpentage de la DAG.
- *An Exploration of Websites Useful to the BC Land Surveyor and other Land Related Professionals* présenté par l'Association of British Columbia Land Surveyors.
- *Understanding Indigenous Issues and Building Respectful Relationships with First Nations* présenté par Robert Harding, BA, BSW, MSW, PhD, RSW; et Gwen Point, BEd, MEd, EdD (cand.) de l'université de Fraser Valley.
- *The Land Surveyor as an Expert Witness* présenté par Four Point Learning.

Les cours précités comprennent des webinaires interactifs en direct, mais la plupart des cours sont entièrement sous forme auto-apprentissage avec vidéos enregistrées et autres matériaux numériques. Les arpenteurs sont en mesure de s'inscrire à l'un des 12 cours qu'ils peuvent compléter à loisir.



Développement professionnel continu pour les arpenteurs-géomètre du Canada

Taille de la police [Augmenter](#) [Réinitialiser](#) [Diminuer](#)

Recherche...



Menu Principal

- ▣ Accueil
- ▣ Cours en-ligne
- ▣ Panier d'achat
- ▣ Connexion/Déconnexion
- ▣ Comment nous contacter
- ▣ Forum
- ▣ Événements à venir
- ▣ Calendrier des événements

INFORMATIONS

Accueil

Geomatics Education Canada (Éducation Géomatique Canada)

Un protocole d'entente sur le développement national des occasions de formation pour les arpenteurs-géomètres du Canada a été conclu par l'ensemble des associations du Canada le 24 octobre 2006. Le CCAG devait à l'origine assumer la responsabilité de l'initiative mais, puisqu'à l'époque le CCAG devait faire face à plusieurs obligations, la responsabilité de l'initiative fut transmise au Comité de perfectionnement professionnel continu de l'Association des arpenteurs des terres du Canada.

1.0 Raison d'être

GeoEd est le résultat de la mise au point d'un système de téléapprentissage faisant partie intégrante d'un
Vue d'écran de la page frontispice de GeoEd

GeoEd est l'outil préféré des arpenteurs-géomètres qui désirent profiter d'un processus de perfectionnement professionnel facile d'accès partout au Canada. Veuillez visiter GeoEd à: www.geoed.ca

LISTE DE VÉRIFICATION DE PLANS

Le site web MonSATC qui contient la liste de contrôle électronique des plans de l'AATC est fonctionnelle depuis le 1er août 2011. L'utilisation de ce système est obligatoire pour les détenteurs de permis de l'AATC qui effectuent des levés sur les terres du Canada et les terres privées dans les trois Territoires.

Le site MonSATC propose des outils en ligne pour demander des instructions d'arpentage, pour compléter une liste de contrôle individualisée pour la plupart des documents d'arpentage requis aux fins de soumission à l'arpenteur général et afin de mettre à jour les données de contacts utilisées par l'AATC et la Direction de l'arpenteur général. Le site MonSATC contient de plus des liens vers des sites communément utilisés lors de la préparation de documents d'arpentage devant être soumis à l'arpenteur général, en faisant ainsi un guichet unique pour les arpenteurs des terres du Canada et leur personnel.



Unité GPS effectuant la collecte de données afin de déterminer la position d'une borne d'arpentage (photo courtoisie de Challenger Geomatics)

Le système simplifie et allège les processus de soumission et de révision des plans des ATC et fournit à l'AATC des outils plus efficaces au niveau du soutien des activités de contrôle de qualité et d'examen de la pratique. Des études de la DAG ont démontré que le système MonSATC a réduit de manière appréciable le nombre de plans refusés tout en réduisant de moitié le temps moyen exigé lors du processus de soumission d'un plan d'arpentage.

Puisque les nouvelles normes nationales pour l'arpentage sur les terres du Canada seront mises en œuvre bientôt, nous avons été occupés à préparer le système MonSATC pour faire face aux nouveaux types de documents d'arpentage. Le personnel de la DAG a préparé une liste de 23 types de documents d'arpentage et le personnel de l'AATC a rédigé une liste de 263 nouveaux éléments de la liste de contrôle dans les deux langues qui sera insérée dans le système. La phase suivante sera la modification de MonSATC pour permettre la soumission numérique de documents d'arpentage. Nous nous attendons à ce que ceci se produise en 2015.

Pour accéder au site Web visitez : www.monsatc.ca

PRIX NATIONAUX EN GÉOMATIQUE DAVID THOMPSON

La septième édition de la remise annuelle des prix nationaux en géomatique David Thompson a eu lieu lors de la Conférence nationale des arpenteurs-géomètres le 13 mai 2014, dans la ville de St. Andrews By-the-Sea, Nouveau Brunswick.

Des prix nationaux en géomatique David Thompson sont décernés dans les catégories suivantes pour l'excellence dans la profession d'arpenteur-géomètre:

- « Innovation en géomatique » reconnaît un projet qui a impliqué le plus d'innovation soit par des méthodes innovatrices dans un projet d'arpentage ou de techniques jamais ou rarement utilisées pour résoudre un problème d'arpentage.
- « Apport à la société » reconnaît un projet qui a eu l'impact le plus positif sur la société, tels que l'implication importante dans de nouvelles infrastructures dans les pays du Tiers-Monde, une contribution majeure en cas de catastrophes naturelles, ou de transfert technologique ou le renforcement des capacités dans des communautés moins fortunées.

- « Applications en arpentage foncier présentant un défi considérable » reconnaît un projet qui applique des méthodes d'arpentage foncier et de la technologie pour résoudre un problème technique ayant un défi de taille.

Innovation en géomatique



Dans la catégorie Innovation en géomatique, le gagnant était Adam Brash de Focus pour le projet intitulé « Gestion journalier chez Focus ». Cette application innovante pour iPhone (montré ici à gauche) et les dispositifs « SPOT » permet aux gestionnaires de projet et les professionnels de la santé et de la sécurité la possibilité de consulter, en temps réel les, les déplacements quotidiens de tous le personnel de terrain par GPS, et d'identifier rapidement s'ils ont besoin d'aide. Autres outils intégrés dans cette application comprennent l'accès à des copies numériques de billets de sécurité, la soumission de cartes d'opportunités de sécurité, et la capacité de rendre des comptes sur des pratiques de travail sécuritaires.

Le finaliste pour ce prix était Jim Christie de McElhanney Associates pour le projet intitulé « SIG mobiles personnalisés pour le projet de pipeline de LNG », un projet qui utilise plus de 80 personnes et la plate-forme interne de cartographie « Vertisee » pour recueillir plus de 1 téraoctet de données sur un court laps de temps.

Apport à la société

Dans la catégorie Apport à la société, le gagnant était Robert Allen (montré ici à gauche en canoë) de Robert Allen and Company pour le projet intitulé « Nouvel arpentage de la rivière Kootenay ». Ce projet a été réalisé en commémoration de l'un des premiers arpenteurs-géomètre canadien, David Thompson. Des équipes d'arpentage ont ré-arpentées la rivière Kootenay en utilisant des récepteur GPS à main.



Applications en arpentage foncier présentant un défi considérable



Dans la catégorie Applications en arpentage foncier présentant un défi considérable, les gagnants étaient Kevin Kujala de Tulloch Engineering (montré ici recevant le prix des mains de la présidente de l'AATC, Estelle Moisan) et Murray Shantz de MMM Group pour le projet intitulé « Ferme éolienne de Armow ». Le projet a créé un système d'information géographique sur le Web pour aider à l'élaboration d'un parc éolien à grande échelle et un réseau de contrôle robuste pour permettre des arpenteurs-géomètres l'accès à chaque mètre carré du site 196km².

L'Association des Arpenteurs des Terres du Canada (AATC) a introduit le programme de prix nationaux en géomatique David Thompson en collaboration avec tous les ordres professionnels d'arpenteurs-géomètres au Canada représenté par le Conseil canadien des arpenteurs-géomètres (C.C.A.G.) (Maintenant Géomètres Professionnels du Canada (GPC)).



Tout arpenteur-géomètre breveté, membre d'une association (ou ordre) professionnelle d'arpentage canadien, et qui présente un projet qui a été complété au cours des trois (3) dernières années sera considéré admissible à un prix. Date limite de mise en candidature est le mardi 31 mars 2015.

Créée, mise sur pied et exploitée par des arpenteurs-géomètres canadiens, l'association des Géomètres professionnels du Canada a pour mission de constituer une communauté forte et diversifiée de géomètres professionnels qui ont misé sur l'excellence de leur travail pour dépasser les attentes de leur clientèle, visitez : <http://www.psc-gpc.ca>

[gpsc.ca](http://www.psc-gpc.ca)

Pour les détails sur les prix nationaux en géomatique David Thompson, visitez : <http://www.acls-aatc.ca/fr/node/159>

CONFÉRENCE NATIONALE DES ARPEN TEURS-GÉOMÈTRES

La dernière Conférence nationale des arpenteurs-géomètres s'est tenue du 12 au 14 mai 2014, St. Andrews By-the-Sea, Nouveau-Brunswick a été tenue en partenariat avec Géomètres professionnels du Canada. La conférence a été un franc succès avec au-dessus de 100 délégués présents. L'Assemblée générale annuelle a confirmé un conseil formé des individus suivants :

POST	NOM	RÉSIDENCE
Président	Gord Stark	Winnipeg, Manitoba
Présidente sortante	Estelle Moisan	Québec, Québec
Vice-président	J. Anne Cole	Sudbury, Ontario
Conseiller 3 ^e année	Joe Iles	Whitehorse, Yukon
Conseiller 2 ^e année	Tania Bigstone	Dartmouth, Nouvelle-Écosse
Conseiller 1 ^{ère} année	Cameron Twa	Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest
Conseiller nommé	Geoffrey Connolly	Cornwall, Île-du-Prince-Édouard
Conseiller nommé	Zakary Hargrove	Clearview, Nouveau-Brunswick
Arpenteur général	Peter Sullivan	Edmonton, Alberta



Notre président, Gord Stark, prenant la parole devant les membres lors de la Conférence nationale 2014. Derrière lui, de gauche à droite : la présidente sortante Estelle Moisan, l'Arpenteur général Peter Sullivan, les conseillers Tania Bigstone, Anne Cole, Geoffrey Connolly, Joe Iles et Zakary Hargrove.

L'an prochain, la conférence aura lieu à Winnipeg, Manitoba du 13 au 15 mai 2015 à l'hôtel Fairmont Winnipeg.

Au programme préliminaire :

- Conférencier d'honneur - James B. (Jamie) Wilson, B.A., U.S.T.C., M.Ed., Commissioner, Treaty Relations Commission of Manitoba
- Discussion sur la *Compréhension des questions autochtones et l'établissement de relations respectueuses avec les Premières nations*, modérée par un membre de la faculté (à déterminer) de l'université du Manitoba
- Présentation par Leona Irons, directrice exécutive de l'Association nationale des gestionnaires des terres autochtones
- Présentation par Tania Bigstone, Centre de ressources sur la gestion des terres des Premières Nations
- Présentation par Gordon Bluesky de la Nation Ojibway Brokenhead, Scanterbury, Manitoba
- Étude des jugements de la Cour suprême concernant les Premières nations de *Lake et de Grassy Narrows Supreme* par Aimée Craft, Université du Manitoba
- Présentation par Geoff Cole, directeur, Direction des terres, Direction générale des terres et de l'environnement, AADNC

CONSEIL CANADIEN DES EXAMINATEURS POUR LES ARPENTEURS-GÉOMÈTRES (C.C.E.A.G.)

L'AATC continue de fournir des services administratifs et de registraire au Conseil canadien des examinateurs pour les arpenteurs-géomètres. L'AATC a une forte compétence dans les domaines de la gestion et des examens des candidats et désire continuer à mettre ces ressources à la disposition de toute la communauté de l'arpentage.



CADASTRE MARIN

Tel que mentionné dans la section sur la certification des hydrographes de ce rapport, le rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable publié à l'automne concluait : «...*que les levés et les cartes de nombreux endroits de l'Arctique canadien qui présentent des risques élevés sont inadéquats et que la capacité d'effectuer ce travail est limitée.* »

La "Stratégie pour le Nord" du gouvernement repose sur quatre piliers: exercer la souveraineté, protection de l'environnement, décentraliser la gouvernance du Nord et promouvoir le développement social et économique. Cette stratégie met en évidence la nécessité de développer un cadastre marin pour la zone extracôtière du Canada. Un cadastre marin correctement mis en œuvre soutenu par une cartographie issue d'une couverture plus complète des cartes de navigation assurera un développement économique et une gestion des

ressources ordonnés. Avoir un tel système administratif en place aidera le Canada à affirmer sa souveraineté dans l'Arctique, car il sera en mesure de démontrer une gestion appropriée de sa région nordique.

Un cadastre marin est «Un système d'information maritime, englobant à la fois la nature et l'étendue spatiale des intérêts et droits de propriété, à l'égard de la propriété et de divers droits et responsabilités dans la juridiction maritime.» (Nichols, S. et al, 2000)

Les océans du Canada sont confrontés à des menaces environnementales uniques et difficiles. Le recul des glaces dans l'Arctique, l'élévation du niveau de la mer, la pollution par l'homme, la diminution des stocks de poissons - et de nombreux autres défis - exigent tous des solutions globales, mais ces solutions sont difficiles à trouver sauf s'il existe un dossier complet et précis des droits et responsabilités pour notre territoire océanique. En outre, le potentiel d'une catastrophe environnementale dans le milieu marin grandit de jour en jour.

Certaines estimations suggèrent que 25 à 50% des ressources énergétiques d'hydrocarbures du monde encore à être découvertes existent dessus de la ligne de 60 degrés de latitude. Les océans du Canada renferment un potentiel énorme au niveau du développement des énergies renouvelables et de nombreuses autres possibilités au niveau des ressources minérales.

Avec seulement un petit pourcentage des territoires océaniques du Canada cartographiés et analysés, il est impossible pour le gouvernement du Canada, ou de toute autorité, de gérer de manière appropriée, ou mettre en œuvre toute politique. Les prétentions de souveraineté du Canada sur le plateau continental qui s'étend au-delà de la limite de 200 milles marins de notre territoire, ne peuvent être pris en charge à moins que nous, en tant que nation, cartographions soigneusement et avec précision ces territoires et, par la suite, en effectuant une gestion adéquate, comme nous le faisons avec nos ressources terrestres.

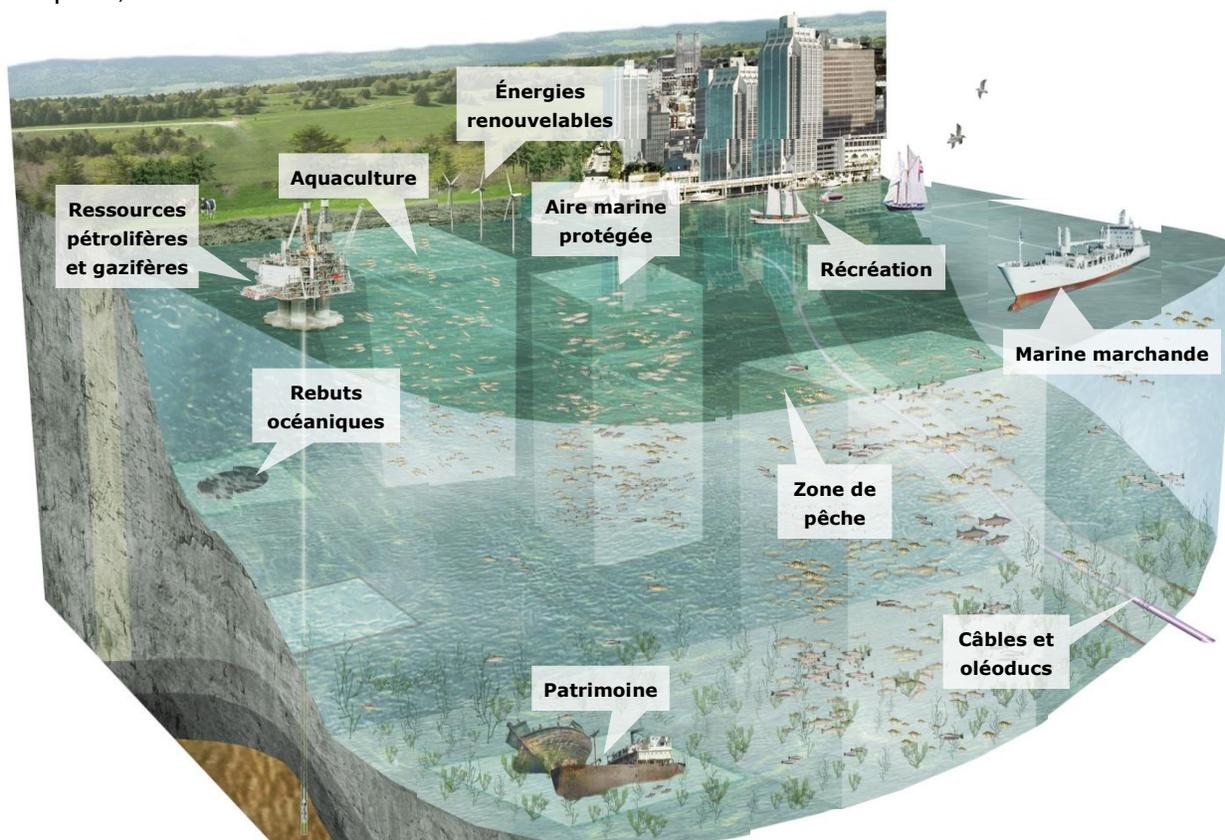


Image fournie par Ressources naturelles Canada

En avril 2012, le directeur exécutif de l'AATC a été invité par le Centre international de recherche sur l'environnement et le développement (CIRED) de présenter un document sur le concept d'un cadastre marin à Aix-en-Provence, France. Puis en juin 2013, le directeur exécutif a fait une présentation par vidéoconférence sur le même sujet lors d'une conférence de l'Association du Grand Littoral Atlantique à Nantes, France. Depuis 2012, nous avons maintenu le contact avec nos amis français et avons récemment eu l'occasion de visualiser un portail de démonstration sur un cadastre marin pour la région de Marseille développé par l'Ordre des Géomètres experts de France pendant le GéoCongrès 2014 à Québec au mois d'octobre dernier.

L'AATC croit qu'il est dans le meilleur intérêt de tous les Canadiens d'avoir un cadastre marin en place pour mieux gérer la zone extracôtière du Canada.

LIEN AVEC LA DIRECTION DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL

La relation de l'AATC avec la Direction de l'arpenteur général continue à se développer en un partenariat très solide. Au cours de la dernière année les deux parties ont travaillé en étroite collaboration sur un projet spécifique, la révision des listes de contrôle d'examen des plans (MonSATC) en raison de la mise à jour des normes nationales, ce qui représentait tout un défi. Nous ne pouvons que nous féliciter de nos relations solides et constructives. L'AATC et la DAG continuent le travail de base pour l'évolution du système d'arpentage des terres du Canada pour devenir la pierre angulaire de l'infrastructure des droits de propriété sur les terres du Canada. Douze (12) employés de la DAG siègent activement à divers comités de l'AATC.

CONCLUSION

L'AATC continue d'être une organisation de premier plan dans la communauté de la géomatique et tient à remercier ses nombreux bénévoles qui sont l'épine dorsale de cette association.

Les arpenteurs de terres du Canada (ATC) au gouvernement et en entreprise privée sont responsables de la mise en place et de la maintenance d'un système fiable d'arpentage sur les terres du Canada et les terres privées des Territoires ce qui constitue un élément essentiel d'un système solide de droits fonciers. Sans un système de droits fonciers solide, la croissance économique ne peut exister. Les systèmes d'arpentage et d'enregistrement fournissent l'infrastructure requise à l'identification, la documentation, l'enregistrement et la protection des intérêts fonciers. Ceci assure la sécurité du régime foncier et permet l'établissement de marchés fonciers efficaces au niveau des transferts fonciers en établissant les droits et obligations des propriétaires et investisseurs fonciers.

Sur les réserves des Premières Nations tout particulièrement, les levés sont essentiels à la gestion et à la planification des ressources en plus de la préservation sociale et de la culture. Ceci permet une définition précise des terres pouvant être utilisées lors de l'établissement d'une solide infrastructure de droits fonciers ce qui constitue la base d'un développement durable.

Nos membres sont fiers de cette responsabilité qui leur est dévolue et ils relèvent ce défi depuis 1874.



ACLS·AATC